

Le Centre de Soins Ambulatoires

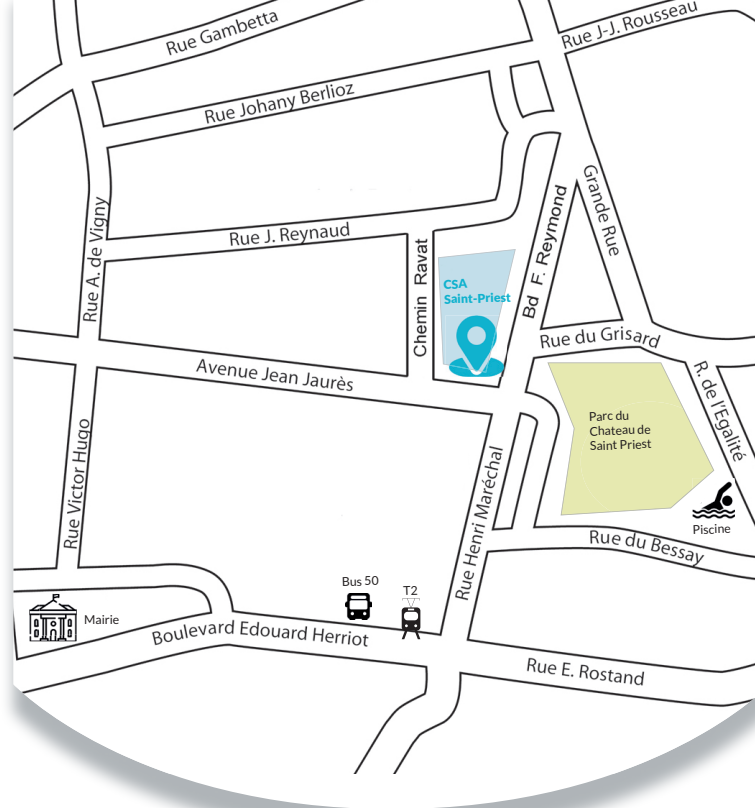


... dans le système de santé

Le Centre de soins ambulatoires (CSA) propose des prises en charge de type CMP et CATTP. A ce titre, il contribue aux missions de service public de psychiatrie.

Il est rattaché au Centre hospitalier-Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au centre de soins ambulatoires sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale. Vous n'aurez donc pas à faire l'avance de frais.



Centre de soins ambulatoires - CMP/CATTP

Adultes et adolescents de plus de 18 ans.
10 avenue Jean Jaurès - 69800 Saint Priest

Accès de la structure

Bus 62 - Tramway Ligne T2
(arrêt Esplanade des Arts)

Centre de Soins Ambulatoires

CMP/CATTP

Saint Priest

10 avenue Jean Jaurès
69800 Saint Priest

Tél. : 04 78 21 01 16
Fax : 04 72 48 25 08

Le Centre de Soins Ambulatoires c'est...

- > La réunion des fonctions "Centre médico-psychologique" (prise en charge individuelle et "Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel" (prise en charge groupale).
- > Un lieu de soins psychiques qui reçoit en consultations sur rendez-vous toutes les personnes, directement ou bien adressées par leur médecin traitant.
- > Un dispositif de soins psychiatrique qui coordonne les actions thérapeutiques.
- > Une équipe qui organise des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

Votre cadre de soins

- > Lors du premier rendez-vous, vous serez reçu par une infirmière afin d'évaluer votre demande.
- > Suite à cet entretien, il vous sera indiqué les modalités de la prise en charge.
- > Notre offre est variée et il pourra vous être proposé différents soins :
 - consultations individuelles,
 - psychothérapies,
 - consultations et soins infirmiers,
 - entretien et accompagnement social,
 - thérapie de groupe.
- > Il pourra également vous être proposé une orientation vers d'autres dispositifs de soin (privé/public).

Autres dispositifs

- > L'équipe du CSA propose aussi un espace d'accueil et d'écoute à votre entourage.
- > Par ailleurs, le CSA s'inscrit dans un dispositif partenarial avec les acteurs sociaux et médicaux de la ville de Saint-Priest.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > En complémentarité et en relais des dispositifs de soins, des associations comme l'UNAFAM, des Groupes d'entraide mutuelle (GEM) peuvent vous apporter soutien et conseils.
- > Vous pouvez également rencontrer ces associations à la Maison des usagers
Tél. : 04 37 90 13 72.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du CSA ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.

CONFIDENTIALITÉ - IDENTITÉ SÉCURISÉE - DONNÉES PERSONNELLES

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. Avec votre accord, des rencontres peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Pour assurer une prise en charge optimale et la continuité des soins, des informations vous concernant sont renseignées dans un dossier médico-administratif. Certaines sont transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement et sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Il est essentiel que nous ne commettions pas d'erreur sur votre identité. A votre arrivée, vous devrez fournir une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou titre de séjour).

Les renseignements sur votre identité sont confidentiels et ne seront pas divulgués.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de transmission, d'effacement de vos données dans les limites légales.

Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande à DPO - Fondation ARHM - 290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 LYON CEDEX 08 ou par mail à dpo.rssi@arhm.fr

Identité vérifiée, sécurité assurée